

AVALLON

8. Les petites Châtelaines

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - N - Zone naturelle protégée

Prescriptions graphiques

- Emplacement réservé

Éléments de la trame verte et bleue à protéger

- Arbre
- Mare
- Haie
- Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
- Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 11 - Pérennisation d'un chemin de randonnée	Commune	2 128 m²

